

UNIVERSITY OF OTTAWA / UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Department of Mathematics and Statistics

Département de mathématiques et de statistique

The Department of Mathematics and Statistics of the University of Ottawa invites applications to fill one tenure-track position in Pure Mathematics at the Assistant professor level, starting July 1, 2014. We are seeking a candidate who has a proven track-record in research, an ability to teach at the undergraduate and graduate levels, and the desire and ability to supervise graduate students. English-French bilingualism is an asset. The conditions of employment are set by a collective agreement.

The Department of Mathematics and Statistics is part of the Ottawa-Carleton Mathematics Institute, and is a sponsor of the Fields Institute of Toronto and the Centre de Recherches Mathématiques of Montréal. More information about the department can be found at <http://www.mathstat.uottawa.ca/welcome.html>.

Applicants should provide a curriculum vitae and a research plan, and arrange for four confidential letters of recommendation, with one addressing teaching, to be submitted through the AMS Mathjobs web site, <https://www.mathjobs.org/jobs/jobs/5046>. Applicants are also encouraged to include copies of up to three of their most significant publications. Applications will be reviewed starting November 15th, 2013, and until the position is filled.

All qualified candidates are encouraged to apply; however, Canadians and permanent residents will be given priority. Equity is a University of Ottawa policy; women, aboriginal peoples, members of visible minorities and persons with disabilities are encouraged to apply.

The University of Ottawa is justly proud of its 150-year tradition of bilingualism. At the time of tenure, professors are expected to have the ability to function in a bilingual setting. Through its Second Language Institute, the University provides training to staff members and to their spouses in their second official language.

%%%%% %%%%%%%%%%%%%%%% %%%%%%

Le Département de mathématiques et de statistique de l'Université d'Ottawa sollicite des candidatures pour combler une poste menant à la permanence au rang de professeur adjoint en mathématiques pures, à compter du 1er Juillet 2014. Nous recherchons un candidat qui possède un bon dossier de recherches et la capacité d'enseigner aux premier et deuxième cycles. Le candidat doit aussi être capable et désireux d'encadrer des étudiants aux cycles supérieurs. Le bilinguisme anglais-français est un atout. Les conditions d'emploi sont fixées par une convention collective.

Le Département de mathématiques et de statistique fait partie de l'Institut de Mathématiques Ottawa-Carleton, et est un sponsor du Fields Institute de Toronto et le Centre de Recherches Mathématiques de Montréal. On trouvera davantage d'informations sur le département en consultant son site web à l'adresse <http://www.mathstat.uottawa.ca/bienvenue.html>.

Les candidat(e)s doivent faire parvenir leur dossier de candidature via AMS Mathjobs web, <https://www.mathjobs.org/jobs/jobs/5046>. Les dossiers seront évalués dès le 15 novembre 2013 et continueront d'être considérés jusqu'à ce que le poste soit comblé. Les dossiers doivent comprendre un curriculum vitae, un plan de recherche et quatre lettres de recommandation confidentielles dont une portant sur l'enseignement. Nous encourageons les candidat(e)s à joindre à leur dossier jusqu'à trois tirés-à-part de leurs contributions les plus importantes.

On encourage tous les candidats qualifiés à postuler; la priorité sera toutefois accordée aux Canadiens ainsi qu'aux résidents permanents. L'Université d'Ottawa souscrit à l'équité d'emploi

UNIVERSITY OF OTTAWA / UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Department of Mathematics and Statistics

Département de mathématiques et de statistique

et elle encourage les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et les personnes handicapées à postuler.

L’Université d’Ottawa est fière, avec raison, de sa tradition de bilinguisme vieille de plus de 150 ans. Pour obtenir la permanence, les professeurs sont tenus de pouvoir fonctionner dans un milieu bilingue. Par l’entremise de l’Institut des langues seconde, l’Université offre à son personnel et à leurs époux et épouses les moyens de devenir bilingue.